

Le 31 juillet 1998

Aux membres de la Congrégation de la Mission à travers le monde

Mes chers Confrères,

La
Les
document
chapelle de
parmi les
d'eux com
allait s'ass
visages de
Vincent no
pauvre, no
centre de
simple no
son peuple

Not
Vincentier
le Christ I
pages, l'A
conviction

Du
représenta
difficile de
circonstan
de notre f
expérimen
aux côtés



rture de ce
er pour la
ul est assis
t au-dessus
ue Vincent
c eux. Les
ur, comme
voulu être
à partir du
à ce repas
Dieu pour

re Famille
ent à suivre
u dans ces
énaire, ses
à venir.

ontrant les
is qu'il est
ité en cette
s membres
ment, nous
est d'être

J'ai demandé aux Visiteurs de présenter ce document aux membres de chaque province dans des sessions, peut-être en se servant de la vidéo qui est en préparation en diverses langues. J'ai demandé aussi qu'il soit étudié dans une réunion de tous les supérieurs de la province, en conseil provincial et dans la prochaine assemblée provinciale. J'invite chaque communauté locale à concrétiser le document lorsqu'elle

*Avec la Famille Vincentienne,
nous affrontons les défis de la Mission
au seuil du nouveau millénaire.*

formulera son projet communautaire. Le monde est plein de documents non digérés. Je vous invite à mordre dans celui-ci, à le mastiquer et à bien le digérer. Je souhaite qu'il soit une source d'énergie pour approfondir notre spiritualité vincentienne côte à côte avec

les membres de notre famille et pour formuler avec eux des projets concrets et pratiques qui seront vraiment au service des pauvres.

Votre frère en Saint Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général

DOCUMENT FINAL

39ème Assemblée Générale
de la Congrégation de la Mission

Rome

6 - 31 juillet 1998

**Avec la Famille Vincentienne,
nous affrontons les défis de la Mission
au seuil du nouveau millénaire.**

«*L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres.*» (Lc 4,18). A la synagogue de Nazareth, Jésus, déroulant le parchemin, lit les paroles du prophète Isaïe concernant 'l'année de grâce' et la venue du Royaume¹. Et Il ajoute: «*Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture* » (Lc 4,21). La Congrégation de la Mission, ensemble avec la Famille Vincentienne² continue à faire que cette prophétie d'Isaïe, qui est la devise de sa propre mission, parvienne à être une réalité aujourd'hui, au seuil du nouveau millénaire.

La réflexion de l'Assemblée Générale de 1992 qui a animé nos convictions et nos engagements au cours de ces six dernières années³, engagea toute la Congrégation de la Mission dans la collaboration interprovinciale. Ainsi, elle élargit l'horizon de notre regard vers une collaboration plus grande avec les laïcs et avec tous ceux qui sont engagés dans l'annonce de Jésus-Christ et dans la lutte contre les pauvretés⁴. Poursuivant le même chemin pastoral, l'Assemblée Générale de 1998, au passage du second au troisième millénaire⁵, a favorisé dès sa préparation dans les communautés locales et les provinces, des rencontres d'échange et de prière avec les membres de la Famille Vincentienne. Dans cette Assemblée Générale nous avons consacré, pour la première fois, une semaine d'échange, du 9 au 14 juillet, avec 33 représentants, en général les responsables, des divers groupes de la Famille Vincentienne. Nous, membres de l'Assemblée, nous avons beaucoup appris d'eux et avons reconnu combien nous pouvons réaliser ensemble au service des pauvres.

¹ Cf. Isaïe 61, 1-2. Voir aussi: Isaïe 43, 19-20; 65, 17-18. Ainsi que Tertio Millennio Adveniente 13 et 51

² L'expression 'Famille Vincentienne', qui apparaîtra souvent dans ce document, ne doit pas être entendue dans un sens juridico-canonique, mais comme un terme pastoral. Par l'expression 'Famille Vincentienne', nous voulons nous référer à l'ensemble des congrégations, organismes, mouvements, associations, groupes et personnes qui, d'une manière directe ou indirecte, prolongent dans le temps le charisme vincentien, qu'ils soient fondés directement par saint Vincent de Paul ou qu'ils trouvent en lui la source de leur inspiration et de leur consécration au service des pauvres. La Congrégation de la Mission se considère ainsi comme une partie de cette Famille.

³ L'Assemblée Générale de 1992 avait adopté comme devise les paroles de saint Paul: « Que le renouvellement de votre esprit vous transforme » (Rm 12, 2). Cf. le Documentum Laboris: « Nouvelle évangélisation, homme nouveau, communauté renouvelée » et la 'Lettre aux confrères' de l'Assemblée Générale de 1992, *Vincentiana* 1992, 382-388.

⁴ *Vincentiana* 1991, 507, 511. Cf. Const. 1,3; Stat. 7. « Pour nous, membres de la Congrégation de la Mission, la complexité des situations et le défi des pauvretés, ne sont-ils pas un appel... à collaborer encore plus avec les laïcs, le laïcat vincentien, d'autres congrégations ou organismes et tous ceux qui acceptent ce défi ?... De quelle manière pourrions-nous intensifier et améliorer ces collaborations ?

⁵ La XXXIX^{ème} Assemblée Générale a été convoquée par le Supérieur Général avec pour thème: « La famille Vincentienne dans le monde et les défis de la Mission face au troisième millénaire ». Lettre du Supérieur Général du 1er octobre 1996. Cf. *Vincentiana* 1996, 433-436 et 1997, 65-66.

Maintenant, nous voulons partager avec chacun des membres de la Congrégation de la Mission, les communautés locales et les provinces les résultats de nos travaux: **les défis** qui se présentent à la mission vincentienne, **les convictions** concernant notre vie et notre mission, ainsi que **quelques engagements** qui nous aideront à répondre au cours des prochaines années aux défis exposés.

I. DÉFIS.

Dans l'attitude d'écoute de Jésus, l'Envoyé du Père pour évangéliser les pauvres, nous reconnaissons comme signes des temps⁶ ces quatre défis:

1. Le cercle de la **pauvreté** va en s'élargissant toujours plus et le nombre des pauvres croît continuellement, sous des formes nouvelles, avec de nouveaux visages (chômeurs, émigrants, réfugiés, personnes déplacées...). Le fossé entre pays pauvres et pays riches grandit. La pauvreté apparaît chaque jour avec plus de clarté, causée par des guerres dévastatrices, par la corruption et par des structures injustes, y compris religieuses. Ces phénomènes doivent être étudiés et transformés de manière à promouvoir la justice et la paix. A cause des changements socio-économiques si violents, du capitalisme sauvage, des déséquilibres continentaux (nouvelles crises politiques, dette extérieure...), de la fluctuation des idéologies et d'une certaine culture de mort⁷, les problèmes deviennent de plus en plus complexes, en même temps que les nouveaux moyens de communication sociale nous les rendent proches. Et, en même temps, dans notre société, la culture de la solidarité⁸ ouvre un chemin y compris parmi les gens qui ne partagent pas notre propre foi chrétienne. Les pauvres avancent dans leur organisation propre pour être les protagonistes de leur libération et ils se soutiennent généreusement les uns les autres dans leurs besoins.

2. Dieu semble absent de certains **horizons culturels**. La richesse morale et spirituelle de beaucoup de peuples « *court aujourd'hui le risque de se désintégrer sous l'impact de multiples processus, parmi lesquels se détachent la sécularisation et la diffusion des sectes* »⁹. En même temps, des signes qui animent notre espérance deviennent visibles. Il y a chez certains de nos contemporains un désir d'intériorisation, de contemplation et de conversion. La sensibilité en faveur des Droits de l'Homme, de la promotion de la vie, de l'écologie... s'est développée. La femme est en train de découvrir sa dignité et revendique sa place d'égale dans la société et dans l'Eglise. Beaucoup de membres de la Famille Vincentienne sont engagés dans ces causes.

⁶ Cf. Const. 2.

⁷ Cf. Evangelium Vitae, 12

⁸ Cf. Centesimus Annus, 49

⁹ Christifideles Laici, 34.

3. Au seuil du nouveau millénaire, **l'Eglise** continue à se renouveler. Dans les communautés chrétiennes les plus anciennes comme dans les plus récentes, surgit avec force le défi de la **nouvelle évangélisation**¹⁰. Elle engage à une annonce explicite de la personne de Jésus Christ comme Sauveur et comme Plénitude¹¹; à une participation effective des laïcs dans les divers charismes et ministères; à une solidarité nouvelle avec les opprimés; à une spiritualité missionnaire renouvelée et à une nouvelle relation de l'Eglise avec le monde, avec les autres confessions chrétiennes et avec les autres religions; à inculturer l'Evangile dans la pluralité des cultures; et à consacrer le meilleur de nos énergies à l'évangélisation de la jeunesse. L'Eglise, malgré ses faiblesses et ses contradictions, se découvre elle-même comme signe de communion et de fraternité, et se construit comme « communauté de communautés » au service du Royaume. Au sein de la communauté chrétienne, les laïcs sont en train de prendre leurs responsabilités propres et demandent de nouvelles structures de formation.

4. Dans notre propre **vocation missionnaire**, surgissent avec force encore d'autres interpellations.

- Nous maintenir en état de perpétuel renouveau au niveau de nos oeuvres et apostolats¹².
- Puiser aux sources inspiratrices de notre charisme et l'inculturer.
- Développer pour les laïcs une spiritualité vincentienne missionnaire.
- Faire croître la collaboration avec la Famille Vincentienne aux niveaux de la formation et d'actions évangélisatrices, et pour donner des réponses concrètes à la pauvreté.
- Nous rendre plus sensibles à l'inspiration de l'Esprit Saint qui agit en la personne des pauvres, dans nos frères et soeurs, dans les membres des autres religions.
- Affronter les déplacements de la Congrégation de la Mission qui est en train de grandir là où les nécessités sont les plus grandes.
- Préparer de manière adéquate nos formateurs.
- Avancer dans la collaboration interprovinciale.
- Rendre significatif notre engagement missionnaire *Ad Gentes*¹³.
- Dynamiser notre témoignage et notre engagement dans un effort renouvelé de conversion¹⁴.

¹⁰ Cf. Vincentiana 1996, 221, où l'on peut trouver les références au magistère de Jean Paul II. Voir aussi: R. Maloney, He Hears the Cry of the Poor: On the Spirituality of Vincent de Paul. New City Press, New York, 1995, p.146-147.

¹¹ Col. 1,19. Cf Evangelii Nuntiandi 22.

¹² Cf. Stat. 1.

¹³ Cf. Const. 16. Stat. 4, 5, 6.

¹⁴ Cf. Evangelii Nuntiandi, 16. Const. 2, 11, 12.

II. CONVICTIONS

Face à ces défis qui apparaissent avec des accents divers selon les régions du monde, nous voulons expliciter les convictions suivantes.

1. A l'approche du nouveau millénaire, nous sommes convaincus de notre responsabilité missionnaire au service du Royaume.

Peuple de Dieu au service du Royaume¹⁵, à la suite du Christ évangéliste des pauvres, nous savons que nous avons été envoyés pour proclamer la Bonne Nouvelle aux pauvres, pour travailler au service du Royaume: « *Quel bonheur, mes frères ! ... Donner à connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le Royaume des Cieux est proche, et que ce Royaume est pour les pauvres.* »¹⁶

Ensemble, avec les membres de la Famille Vincentienne, nous nous sentons appelés à actualiser les formes de la mission pour notre temps, conscients que la relation entre évangélisation et libération intégrale est d'une importance spéciale¹⁷.

2. Nous sommes convaincus de la force prophétique¹⁸ et de la vitalité dynamisante du charisme vincentien.

Les yeux ouverts sur la réalité, saint Vincent de Paul, à partir des événements de Folleville et de Châtillon (1617) a découvert et expérimenté le Christ évangéliste et serviteur des pauvres, et il a répondu de manière prophétique et créatrice à la clameur des exclus de son temps. Aujourd'hui, à la lumière de ce charisme, nous nous sentons appelés à réviser nos projets apostoliques et nos structures communautaires, recherchant une conversion et une fidélité toujours plus grandes.

La vitalité du charisme vincentien n'est pas l'exclusive de la Congrégation de la Mission. La sollicitude envers les pauvres, à la suite du Christ, appartient au cœur même de l'Évangile et est un signe d'authenticité chrétienne¹⁹, d'appartenance à la communauté des disciples de Jésus. Beaucoup de personnes et de groupes appartenant à la Famille Vincentienne continuent à offrir des expressions de sa force prophétique aujourd'hui.

¹⁵ Les documents ecclésiastiques d'Amérique Latine et d'Europe préfèrent le terme "peuple de Dieu". Ceux d'Afrique parlent davantage de la "famille de Dieu". Ceux d'Asie utilisent plus fréquemment "communauté des disciples de Jésus".

¹⁶ S.V. XII, 80.

¹⁷ Evangelii Nuntiandi, 29, 30, 31.

¹⁸ Cf. Congrégation de la Mission, Le Visiteur au service de la Mission, 8. *Vincentiana* 1990, 38-39.

¹⁹ Vita Consecrata, 82.

3. Nous sommes convaincus que, dans le monde entier, la Famille Vincentienne partage le même souci de vivre fidèlement à la suite de Jésus-Christ, évangélisteur des pauvres.

Durant notre Assemblée, nous avons vécu l'expérience de cette joyeuse réalité. Avec nous, membres de la Congrégation de la Mission, beaucoup de personnes et de groupes travaillent dans l'Eglise, Famille de Dieu, animés du même enthousiasme et du même zèle que nous. Dans la Famille Vincentienne, comme dans l'Eglise, animés d'un esprit de communion et de participation, nous sommes convaincus du rôle irremplaçable des laïcs dans le processus d'évangélisation²⁰.

Les besoins des pauvres sont énormes. Tous les membres de la Famille Vincentienne doivent ensemble annoncer l'Evangile et agir contre les pauvretés²¹.

4. Animés par la force de la charité, nous sommes convaincus que nous devons travailler pour la promotion humaine et la justice.

Saint Vincent de Paul a découvert que l'amour de Dieu s'exprime en actes: *«Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit à la force de nos bras et à la sueur de nos visages.»*²²

La force de l'amour effectif engendre des comportements d'amour et de service à partir de la rencontre personnelle avec les pauvres. Nous voulons aimer les pauvres et exprimer cet amour au moyen d'un travail créatif, en étant familiers des pauvres, intéressés, comme saint Vincent, à écouter leurs joies, leurs douleurs et leurs besoins. Ainsi, comme saint Vincent l'assure, en tournant la médaille, les regardant dans le Christ et voyant le Christ en eux, nous découvrons qu'ils sont nos frères et nos soeurs²³.

Dans l'oeuvre d'évangélisation prophétique, que nous sommes appelés à réaliser, nous devons être attentifs à la réalité de la société humaine, surtout aux causes de la distribution inégale des biens dans le monde; participer à la vie et aux conditions des pauvres; coopérer avec les associations pour la défense des Droits de l'Homme et pour la promotion de la justice et de la paix²⁴.

²⁰ Une nouvelle ecclésiologie s'est tracée un chemin: le laïc est passé de la passivité à la responsabilité. Cf. le synode des évêques sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise (1987) et l'exhortation post-synodale *Christifideles Laici* (1988).

²¹ Cf. AIC Document de base. Contre les pauvretés agir ensemble.

²² SV XI, 40.

²³ Cf. SV XI, 32.

²⁴ Cf. Const. 12; Statuts 9, 2.

Partageant avec les membres de la Famille Vincentienne la vie et les avancées des pauvres, nous découvrons la présence de l'Esprit du Seigneur qui nous renouvelle pour que nous puissions parler avec eux, les écouter et les considérer comme les sujets de leurs propres chemins de libération, et, par là, nous laisser évangéliser par eux²⁵.

III. ENGAGEMENTS

Ces convictions, qui doivent dynamiser notre vie et notre vocation missionnaire, nous poussent à assumer les engagements suivants:

1. Collaborer avec les autres membres de la Famille Vincentienne.

Travaillant ensemble, avec les autres membres de la Famille Vincentienne, nous devenons une force plus effective pour l'évangélisation et pour les oeuvres de charité et de justice dans le monde d'aujourd'hui. Aussi, nous renforçons les liens qui nous unissent les uns aux autres. Mais, en même temps, nous voulons respecter l'autonomie et l'identité de chaque personne et de chaque groupe de la Famille Vincentienne.

Membres de la Congrégation de la Mission, nous reconnaissons notre besoin d'une conversion du coeur si nous voulons pouvoir collaborer généreusement avec les autres membres de la Famille Vincentienne et reconnaître les dons et les talents des autres pour étendre le Royaume de Dieu. Pour ces raisons, nous nous engageons à:

a) Créer les conditions de la collaboration avec les autres membres de la Famille Vincentienne en:

- nous écoutant les uns les autres,
- apprenant à nous connaître,
- partageant des expériences de travail avec les pauvres,
- priant et réfléchissant ensemble.

b) Etablir des structures pour coordonner les actions de collaboration qui sont déjà en route, ou celles qui le seront par la suite, aux niveaux local, provincial, interprovincial ou international, veillant à ce que les différents niveaux se complètent et que la subsidiarité soit respectée.

2. Répondre ensemble aux cris des pauvres

²⁵ Cf Const. 12, 3.

L'enseignement prophétique de saint Vincent selon lequel les pauvres sont « nos seigneurs et nos maîtres »²⁶ nous interpelle une fois encore tandis que nous entrons dans le nouveau millénaire. Le fossé croissant entre les riches et les pauvres nous questionne avec plus de force. Etant donné que la charité et la justice sont les deux faces d'une même pièce, nous nous engageons à:

a) Collaborer avec les autres membres de la Famille Vincentienne, consacrant plus de personnel, de temps et de moyens économiques à l'évangélisation des pauvres afin de contribuer davantage à leur promotion humaine et spirituelle.

b) Mettre en place des projets spécifiques aux niveaux local, provincial, interprovincial et international pour répondre aux appels des pauvres de notre temps, en collaboration avec d'autres membres de la Famille Vincentienne et avec les pauvres eux-mêmes.

c) Affronter les causes des pauvretés dans nos différents contextes, en participant avec les autres membres de la Famille Vincentienne aux travaux des 'Commissions Justice et Paix', dans l'Eglise et dans des organisations non confessionnelles, et aussi en créant des modes concrets de collaboration vincentienne quand les circonstances le demandent.

d) Soutenir, en collaboration avec les autres membres de la Famille Vincentienne, le mouvement pour l'annulation ou la réduction de la dette extérieure des pays pauvres²⁷, comme signe de la célébration de l'Année Jubilaire.

3. Collaborer dans la formation

Pour vivre le charisme de saint Vincent dans le nouveau millénaire, il est essentiel que les membres de sa famille soient bien enracinés dans son esprit. Cela est spécialement vrai pour ceux qui commencent à marcher sur son chemin, mais c'est aussi important pour ceux qui continuent à se laisser former par son expérience spirituelle.

L'appel de saint Vincent à évangéliser les pauvres était assez riche pour prendre en compte tous les âges, toutes les professions et toutes les vocations dans l'Eglise. Aujourd'hui, les nombreuses branches de la Famille Vincentienne se déploient à partir de cet héritage commun et, aussi, sont capables de s'aider les unes les autres dans leurs efforts de formation. Chaque groupe de la Famille Vincentienne a compris saint Vincent à partir de sa propre expérience et en a ainsi tiré une sagesse particulière qu'il peut transmettre à ses propres membres. Les programmes de formation des uns peuvent enrichir les autres, tandis que chacun continue à former ses membres selon sa tradition

²⁶ SV XI, 328

²⁷ Tertio Millennio Adveniente 51

particulière. La Congrégation de la Mission a le désir de collaborer dans des projets de formation en commun, tout en respectant l'autonomie des différentes branches dans leurs propres processus de formation.

Dans les trois engagements qui suivent, l'Assemblée confirme les principes déjà établis dans les divers documents de la Communauté sur la formation. Ici, elle se concentre principalement sur les valeurs et les pratiques particulières qui émergent de la nouvelle conscience d'appartenance à la Famille Vincentienne.

A. Formation initiale et permanente des nôtres

1. Chaque province ou groupe de provinces fera tout son possible pour intégrer dans ses programmes de formation initiale et permanente des éléments qui reflètent nos relations avec la Famille Vincentienne mondiale. Ces programmes devront:

a. Exprimer un intérêt réel pour la spiritualité, l'histoire et le charisme de chacun des groupes de la famille présent dans la région.

b. Insister sur la nécessité du travail en équipe et sur la collaboration avec les membres de la Famille, et offrir une formation pour acquérir les capacités nécessaires pour cela.

c. Donner un sens global de l'appartenance à la Famille.

2. Nous favoriserons une certaine intégration de nos programmes de formation avec ceux organisés par les autres membres de la Famille dans la région. Cette manière de faire démontrera notre volonté d'être au service des autres membres de la Famille et, en retour, d'être formé par eux.

3. Parce qu'un sens de solidarité avec les pauvres est essentiel à notre charisme, nous nous efforcerons d'identifier et de dénoncer les formes et les causes de la pauvreté dans le monde, spécialement celles qui nous sont les plus proches.

4. Nous favoriserons, surtout chez nos étudiants, l'apprentissage d'autres langues, la sensibilité aux autres cultures et la connaissance solide des bases de la doctrine sociale de l'Eglise.

5. Les visiteurs encourageront les confrères à prendre part au programme du CIF et, là où ce sera possible, ils organiseront des programmes semblables au niveau régional.

B. La formation de nos formateurs.

1. Parce que c'est un moyen très important et décisif pour le renouveau personnel et communautaire, chaque province aura tout particulièrement le souci d'offrir la meilleure préparation possible à ses futurs formateurs. En particulier, chacune s'efforcera d'assurer une aide financière adéquate pour la formation intégrale de ses membres.

2. Les provinces auront un sens de leur coresponsabilité au niveau de la formation et seront disposées à la collaboration interprovinciale en:

- a. encourageant et facilitant la mobilité de leurs formateurs;
- b. partageant leurs ressources financières;
- c. recevant des confrères d'autres provinces qui ont besoin de se spécialiser dans la formation.

3. Le Supérieur Général et son conseil étudieront la possibilité de créer dans un ou plusieurs endroits:

- a. un centre international pour la formation de nos formateurs;
- b. une équipe itinérante de formateurs offrant ses services aux formateurs en différentes provinces.

Ces programmes formeront les participants à la spiritualité vincentienne, à des méthodes d'enseignement et à une sensibilité multiculturelle, afin qu'ils puissent travailler de façon effective dans différentes parties du monde.

C. Formation de la Famille Vincentienne

Chaque province ou groupe de provinces répondra volontiers aux appels des différents groupes de la Famille Vincentienne pour les aider dans la formation:

- a. en collaborant à la formation initiale et permanente de leurs membres;
- b. en aidant à redonner vie à des groupes là où ils sont faibles et en offrant un accompagnement spirituel à ceux qui sont vivants et actifs;
- c. en établissant une équipe de formation, composée à la fois de membres de la Congrégation et de membres de la Famille Vincentienne, pour élaborer les éléments d'un programme de formation commun et pour promouvoir des rassemblements ayant pour but l'approfondissement de la spiritualité vincentienne et le renforcement du sens de l'appartenance vincentienne;

d. en ouvrant nos organismes de formation permanente au reste de la Famille Vincentienne, là où c'est possible.

4. Les missions internationales

« L'Eglise n'a jamais eu autant que maintenant l'occasion de faire parvenir l'Evangile par le témoignage et la parole, à tous les hommes comme à tous les peuples. Je vois se lever l'aube d'une nouvelle ère missionnaire qui deviendra un jour radieux et riche de fruits si tous les chrétiens, et en particulier les missionnaires et les jeunes Eglises, répondent avec générosité et sainteté aux appels et aux défis de notre temps »²⁸. Nous sommes tous invités à contribuer à « la préparation du nouveau printemps de vie chrétienne »²⁹, en étant dociles à l'action de l'Esprit Saint...

L'Esprit a ouvert le chemin à de nouvelles formes de collaboration dans quelques-unes de nos missions internationales, en plus des missions qui existaient déjà auparavant. Nous prenons les engagements suivants :

a. Encourager une participation plus large des membres des divers groupes de la Famille Vincentienne et des collaborateurs vinciens, aussi bien dans les missions *ad gentes* établies par les provinces que dans celles qui dépendent du Supérieur Général.

b. Etablir une commission pour élaborer une « Ratio Missionum », concernant: l'inculturation, la collaboration nord-sud, des critères pour accepter de nouvelles missions, la manière de choisir les missionnaires et d'admettre les candidats à la congrégation; les relations avec la Famille Vincentienne, la concession d'aide internationale à des missions déjà existantes dans les provinces, les procédures d'évaluations régulières et les finances.

c. Que le Supérieur Général étudie l'opportunité d'établir un secrétariat pour les nouvelles missions internationales pour faciliter les relations entre lui, les provinces, les branches de la Famille Vincentienne et d'autres organisations missionnaires, ainsi que pour la collecte des informations et la recherche de fonds et d'autres ressources.

5. Nouveaux moyens de communication

Nous entrons dans un âge de technologie et d'information qui apporte avec lui de nouvelles formes de pauvreté non reconnues, et pour cela encore plus insidieuses. Les pauvres, sans accès à la technologie et à l'information, seront encore plus marginalisés et enfermés dans un cycle de pauvreté.

²⁸ Redemptoris Missio, 92

²⁹ Tertio Millennio Adveniente, 18

Aujourd'hui, les moyens de communication continuent à se développer. Une problématique majeure est de savoir si les pauvres seront capables de participer à ces moyens pour casser le cercle de la pauvreté et pour s'asseoir à la table avec d'autres pour faire entendre leur voix, et si la Congrégation de la Mission utilisera ces nouveaux moyens pour le service de la Mission.

Internet est un outil puissant qui peut unir les personnes. Quand il est bien utilisé, il peut favoriser les relations humaines et la solidarité. Il peut être utilisé pour l'évangélisation, comme un instrument de formation, de collaboration et de défense des sans-voix.

La Congrégation de la Mission, à travers ses membres et ses structures, s'engage à:

- a. Prendre des initiatives pour favoriser l'accès des pauvres eux-mêmes aux moyens de communication de telle sorte qu'ils puissent participer à ses bienfaits.
- b. Etablir un réseau de communication mondiale qui favorise activement son utilisation, offrant une assistance économique et technologique là où elle est nécessaire.
- c. Rechercher activement la participation de la Famille Vincentienne pour réaliser ces objectifs et encourager la distribution mutuelle de nos publications, via Internet.

CONCLUSION

Au seuil, du nouveau millénaire, nos engagements jaillissent de notre effort pour essayer de comprendre en profondeur les enseignements évangéliques et les réaliser dans notre vie.³⁰

En recueillant nos engagements nous tournons le regard vers Marie. Elle occupe une place privilégiée dans l'expérience spirituelle de la Famille Vincentienne:

- * En contemplant Marie dans le mystère de l'Incarnation, nous essayerons comme elle d'être ouverts à la puissance transformatrice de l'Esprit afin que se forme en nous l'image de Jésus Christ et que nous puissions toujours faire en notre vie la volonté du Père.
- * Avec Marie, missionnaire et pèlerine, nous presserons le pas, en chemin vers le nouveau millénaire, pour porter le message de l'Evangile de la charité aux pauvres.

³⁰ Cf. Const. 49.

- * Avec Marie, dans son Magnificat, nous entonnerons un chant d'action de grâce au Dieu de l'histoire qui nous a accordé la grâce de nous rencontrer comme famille Vincentienne et de pouvoir comme elle et avec elle renouveler notre charisme et suivre Jésus-Christ Évangéliste des pauvres.